

Les migrations internes

Francis Gendreau
Dô Tiên Dung
Pham Dô Nhật Tân

L'inégale répartition géographique de la population sur le territoire national est le résultat du peuplement du Viêt-nam, fruit de l'histoire, de la géographie et de l'organisation économique et sociale. Ne serait-ce qu'au cours des cinquante dernières années, le Viêt-nam a connu de nombreux mouvements migratoires internes. Durant la famine de 1945 au Nord Viêt-nam, des milliers de personnes ont dû quitter leur village en quête de nourriture. Après la fin de la guerre 1946-1954, des centaines de milliers de catholiques ont quitté le Nord où se mettait en place le régime communiste, pour gagner le Sud, tandis que les partisans du régime rejoignaient le Nord. Dans les années de guerre 1965-1975, des millions de personnes du Sud ont quitté leur village pour être regroupées dans les « hameaux stratégiques » ou dans les villes. Après la défaite des États-Unis et l'écroulement du régime du Sud, beaucoup sont retournées dans leur village, soit spontanément, soit à la suite des mesures prises par le Gouvernement pour diminuer la population urbaine dans le Sud.

La répartition de la population n'est pas toujours rationnelle par rapport aux besoins de la mise en valeur des différentes zones du territoire et à l'évolution de ces besoins, et les différents indicateurs démographiques et socio-économiques régionaux connaissent de grandes disparités (tableau 1). C'est ainsi que le Delta du Fleuve Rouge (y compris Hanoi et Hai Phong), celui du Mékong et Hô Chi Minh Ville rassemblent 50 % de la population sur moins de 18 % du territoire national, avec une densité moyenne de 534 habitants au km² (chiffres de 1989). L'adaptation de la population et de la main-d'œuvre aux ressources naturelles, à la terre et aux conditions de production s'est faite à travers des migrations de population et de main-d'œuvre à des échelles diverses depuis de nombreuses décennies. Ces déplacements ont été jusqu'à une période récente organisés par l'État (première partie) ; depuis quelques années, avec la libéralisation de l'économie et le desserrement du contrôle social, les

populations sont de plus en plus amenées à se déplacer librement pour s'établir dans de nouvelles régions (deuxième partie).

Tableau 1 : Répartition par région de la population, des ressources et des revenus

Région	Densité de la population (hab./km ²)	Terres agricoles (m ² /hab.)	Forêt naturelle (m ² /hab.)	Terres en friche (m ² /hab.)	Revenu (1 000 Dôngs/hab./mois)	Quantité de vivres (kg/hab.)
a	b	c	d	e	f	g
Montagnes du Nord	120	1 043	1 436	5 057	86	239
Delta du Fleuve Rouge	1 124	512	16	67	109	328
Centre-Nord	190	712	1 533	1 868	82	237
Côte centrale	167	706	2 167	2 231	110	269
Hauts-plateaux du Centre	53	1 908	12 114	4 839	96	222
Sud-Est	378	1 056	541	420	226	150
Delta du Mékong	401	1 637	52	216	126	775
Ensemble du pays	219	1 013	1 243	1 645	119	361

Sources : b, g : Données de l'Office Général de la Statistique, 1994.

c, d, e : Données de l'Office Général de la Statistique, 1993.

f : State Planning Committee, General Statistical Office, 1994.

La migration organisée

Historique

Le Viêt-nam est un pays essentiellement agricole : 80 % de la population vit à la campagne et 74 % de la population au travail est employée dans l'agriculture (General Statistical Office, 1992). Une des préoccupations constantes du pouvoir a donc toujours été de favoriser la production agricole et, pour cela, de procéder à des redistributions spatiales de la population. Les fortes densités du Delta du Fleuve Rouge ne datent pas d'aujourd'hui : dès 1921 on y observait des zones dont la densité pouvait aller de 800 à 1 200 habitants au km². Aussi existe-t-il au Viêt-nam une tradition ancienne de politique de redistribution spatiale de la population, qu'on trouve déjà dans les monarchies mandarinales, puis dans le pouvoir colonial français.

Dans les années soixante au Nord Viêt-nam, des textes importants du Parti et de l'État ont mis l'accent sur le fait qu'il fallait « répartir de façon rationnelle les forces de production dans la plaine et dans les montagnes, équilibrer les ressources

humaines entre les différentes zones »¹ (Dang Công San Viêt Nam, 1961) et « mener campagne pour que la population des régions de plaine participe au développement économique des régions de montagne. Il faut élaborer d'urgence un plan global. Il faut renforcer les orientations qui permettent le déplacement d'une partie de la main-d'œuvre des plaines vers les montagnes, étendre les superficies cultivées, construire des zones nouvelles de production » (Dang Công San Viêt Nam, 1963). Pour réaliser cette politique, de grandes vagues de migration des plaines vers les provinces des Montagnes du Nord ont été organisées de 1960 à 1965 au Nord Viêt-nam, par le biais du programme de « développement économique et culturel des montagnes ».

Après la réunification du pays en 1975, le Gouvernement a continué à mettre l'accent sur une politique de nouvelle répartition de la main-d'œuvre et de la population, considérée comme l'un des constituants majeurs de la politique de développement, notamment du développement de l'agriculture : « Le caractère très centralisé de l'économie planifiée du Viêt-nam avant 1986 a fourni au Gouvernement un instrument puissant pour influencer directement les flux migratoires et les réguler dans les directions considérées comme socialement souhaitables » (Dang Anh & al., 1997). Les migrations ont donc été incluses dans les programmes de développement des « Nouvelles Zones Économiques » qui sont eux-mêmes intégrés dans les programmes de développement rural. Les Nouvelles Zones Économiques sont des terres en friche faisant l'objet d'un programme de développement socio-économique global par le biais de migrations de populations rurales organisées par l'État (Bô Lao Đông Thuong Binh-Xa Hôi, 1993). C'est donc un processus de migrations rurales qui vise au défrichage et à la mise en valeur de terres non encore exploitées. Et là où les conditions sont réunies pour la culture du riz, on a pratiqué et on pratique une culture intensive de cette céréale (Trần Dinh Hoan, 1985).

Pour assurer la réussite de ces programmes, l'État les a intégrés dans les plans quinquennaux et dans les plans annuels de développement socio-économique. Dans le même temps, il a mis en place un train de mesures concernant le processus de migration dans son ensemble (Bô Lao Đông Thuong Binh-Xa Hôi, 1992). Ces mesures concernent l'ensemble des conditions requises pour que les émigrants bâtissent rapidement un nouvel habitat qui, sur les points essentiels, soit meilleur que l'ancien. Pourtant, en pratique, les moyens pour mener à bien cette politique ont été très limités parce que toutes les dépenses liées à la migration sont à la charge de l'État et sont trop lourdes pour son budget.

Objectifs

Avant la réunification, la migration organisée s'est déroulée seulement de 1960 à 1965, avec pour objectif le déplacement de populations de la plaine vers les Montagnes du Nord. Elle visait à répartir de façon rationnelle les forces de production entre les régions, à défricher et à étendre les surfaces de cultures. L'objectif était

¹ Les citations issues de références en vietnamien ou en anglais ont été traduites.

ambitieux : déplacer chaque année un nombre de personnes égal à l'accroissement naturel. Les années suivantes (de 1966 à 1975), à cause de la guerre, le processus de migration s'est orienté vers la consolidation des points d'accueil établis les années précédentes. Il visait aussi à mettre en sécurité les populations soumises aux bombardements américains et contribuait à répondre aux besoins de la défense nationale en matériels et en hommes.

Après la réunification du pays en 1975, la migration des populations rurales pour créer de Nouvelles Zones Économiques s'est effectuée sur tout le territoire. L'objectif fondamental de la première période des plans quinquennaux était de résoudre le problème du manque de vivres et d'atténuer la pression sur l'emploi. L'orientation principale de la migration était un déplacement de population et de main-d'œuvre des provinces densément peuplées du Nord (Delta du Fleuve Rouge et Centre-Nord) vers les provinces du Sud, principalement les provinces des Hauts-plateaux (Tây Nguyên), les zones de plantation d'hévéas du Sud-Est et le Delta du Mékong. Dans le même temps, le déplacement de populations du Delta du Fleuve Rouge vers les Montagnes du Nord se poursuivait.

Les quatre plans quinquennaux d'exécution du programme de migration organisée montrent clairement les objectifs que les responsables du programme se sont fixés. Les objectifs affichés en 1975 étaient les suivants :

- *démographiques* : il fallait atténuer la pression démographique dans les zones rurales densément peuplées (notamment le Delta du Fleuve Rouge) ;
- *économiques* : il s'agissait de transférer le surplus de main-d'œuvre vers des zones peu peuplées dotées de nombreuses potentialités et donc réduire la disparité des densités entre le Nord et le Sud ; d'augmenter la production agricole dans le Sud, où l'on estimait que de 2 à 2,5 millions d'hectares supplémentaires pouvaient être mis en valeur ; pour cela, il fallait étendre les surfaces de terres cultivées, créer des zones de grandes cultures spécialisées et augmenter le volume des produits susceptibles d'être exportés ;
- *sociaux* : l'objectif était ici de créer de nombreuses opportunités de travail dans le secteur agricole, d'améliorer et d'élever le niveau de vie de la population, de contribuer à la formation de nouvelles zones rurales développées ;
- *de sécurité interne* : l'énorme croissance des villes du Sud durant la guerre (surtout de Hô Chi Minh Ville) en faisait des lieux où de nombreux problèmes sociaux se posaient ;
- *de sécurité externe* : il s'agissait de former un système de hameaux défensifs dans les zones importantes (notamment les zones montagneuses qui se trouvent aux frontières du Viêt-nam et qui sont en effet cruciales pour la défense du pays), et contribuer ainsi à consolider la sécurité et la défense nationale ;
- *d'aménagement du territoire* par le renforcement progressif de la sédentarisation des minorités ethniques tout en protégeant l'environnement, et par le regroupement des lieux habités (il y avait 160 000 villages en 1975).

Le plan 1976-1980 visait ainsi à :

- réduire la population rurale dans le Delta du Fleuve Rouge et dans les plaines du Nord ;
- diminuer l'urbanisation dans le Sud par des transferts de population en direction des parties rurales des provinces du Sud ;
- relocaliser la population à l'intérieur des provinces et des districts, et consolider les villages ;
- redéployer les forces armées pour la création et le développement des Nouvelles Zones Économiques.

Le plan avait l'ambition d'aboutir au déplacement de 4 millions de personnes (10 millions au total d'ici l'an 2000), se décomposant ainsi :

- 1,5 million en provenance du Delta du Fleuve Rouge,
 - . vers le Delta du Mékong et les Hauts-plateaux du Centre (1,2 million),
 - . vers les Montagnes du Nord (0,3 million) ;
- 1,6 million en provenance de Hô Chi Minh Ville et d'autres agglomérations vers les zones rurales et les Nouvelles Zones Économiques ;
- 0,9 million des moyennes régions du Bac Bo (Nord) et des plaines littorales des provinces du Trung Bo (Centre), vers les Hauts-plateaux du Centre et la haute région de chaque province.

Cet effort était lié à des objectifs visant l'extension des terres mises en valeur : à un horizon de 10 à 15 ans, on envisageait de gagner 5 millions d'hectares de terres cultivables et de reboiser 7 millions d'hectares de collines dénudées ; pour la période 1976-1980, il s'agissait de gagner 1,5 million d'hectares de terres cultivables (1 à défricher et 0,5 à revaloriser) et de boiser 1,2 million d'hectares.

Compte tenu des difficultés rencontrées, le plan 1981-1985 s'est fixé des objectifs moins ambitieux qui, de plus, furent ensuite révisés à la baisse : l'objectif initial, de 3-4 millions de migrants, a été ramené en 1982, à 2,5-3, objectif lui-même réduit à 2 puis, en 1983, à 1 million (et 600 000 hectares à défricher). Pour la période 1986-1990, l'objectif fut fixé à 1,6 million de migrants et à 400 000 hectares à défricher. Simultanément, l'accent était mis sur les migrations de proximité (80 % des migrants devant être transférés dans une autre région de leur province). Enfin, pour la période 1991-1995, l'objectif fut fixé à 1 million de migrants.

Mise en œuvre

Durant une première phase de préparation, la population est informée du mouvement à venir (objectifs, climat dans la zone d'accueil, conditions de vie, etc.). La sélection des migrants se fait parmi les familles volontaires en fonction de leur aptitude à réussir leur installation sans trop de difficultés. Les formalités de départ sont alors effectuées. Vient ensuite le déménagement : les familles reçoivent des titres de transport (train ou autocar) et de la nourriture pour le voyage. La zone d'accueil a été préparée pour les recevoir : habitat temporaire (pour deux à trois ans), infrastructures (école, centre de santé, etc.). Les autorités locales les aident à s'installer en leur fournissant certains produits (médicaments, ustensiles de cuisine, outils, etc.) et de la

nourriture pour une période de six mois à un an. Elles se voient attribuer le droit d'usage d'une terre et reçoivent une aide financière pour préparer la terre, ainsi que des semences ; en outre, le gouvernement subventionne des prêts à faible taux d'intérêt pour les migrants. Jusqu'en 1986, les familles étaient intégrées dans des coopératives ou des fermes d'État. Ensuite, le ménage est devenu l'unité de production, les coopératives et fermes d'État se contentant de fournir des services techniques. De plus, à partir de 1990, la migration et l'installation ont été conçues dans le cadre de projets de développement (Hoang Dong, 1998).

Par ailleurs, les ménages migrants reçoivent diverses allocations. C'est ainsi que, depuis 1992 (décret n° 327- CT du 15 septembre 1992), ils reçoivent les sommes suivantes (Institute for Economic Research, 1997) :

- une allocation de départ pour faire face aux frais de transport, médicaments, outils et matériel pour la production, logement, et autres dépenses diverses ; le montant de cette allocation est de 3,11 millions de Dôngs² par ménage pour les migrations Nord-Sud, de 1,71 pour les migrations intra-régionales et de 0,71 pour les migrations intra-rovinciales ;
- une allocation d'installation de 0,78 millions de Dôngs par ménage pour toutes les catégories de migrations ;
- en outre, mais seulement pour les migrations Nord-Sud, 3,89 millions de Dôngs par ménage ayant deux travailleurs et trois membres dépendants, et six mois de nourriture.

De plus, le Gouvernement appuie financièrement les autorités locales qui s'engagent dans un programme de migration :

- 40 000 Dôngs par ménage pour les zones de départ, afin de couvrir les frais de publicité et d'organisation des départs ;
- 70 000 Dôngs par ménage pour les zones d'accueil pour la mise en œuvre du programme et la prise en charge des frais d'encadrement.

L'exécution de ces programmes a demandé la mise en place d'une infrastructure administrative qui a longtemps dépendu du Ministère du Travail, des Invalides et des Affaires Sociales, et qui est rattachée depuis 1995 au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

Programmes et résultats

Entre 1960 et 1965, plus d'un million d'émigrants se sont installés dans les provinces des Montagnes du Nord, soit beaucoup moins que l'accroissement de population (8 millions). Ils ont défriché et mis en culture près de 350 000 hectares de terre. Les surfaces ainsi mises en culture ont des rendements faibles parce que l'on a voulu généraliser sans précaution une culture intensive et que l'on n'a pas appliqué de méthodes de protection et d'amendement des sols. Ainsi, une partie de la terre défrichée est devenue stérile. La vie des émigrés était d'autant plus difficile que les

² Un Dollar US vaut environ 14 000 Dôngs en 1999.

infrastructures de base ainsi que les infrastructures médicales et éducatives restaient insuffisantes.

L'ampleur de la migration réalisée dans l'ensemble du pays et par région entre 1976 et 1995 est indiquée dans les tableaux suivants (tableaux 2, 3 et 4 et figure 1).

Tableau 2 : Ampleur de la migration par périodes quinquennales, 1976-1997

Période	Objectif	Réalisation	Nombre annuel moyen
1976-1980	4 000 000	1 520 600	304 120
1981-1985	1 000 000	1 257 300	251 460
1986-1990	1 600 000	1 142 600	228 520
1991-1995	1 000 000	902 000	180 400
1996-2000	1 000 000	210 700*	105 350*
Total	8 600 000	5 033 200**	239 700**

* données pour 1996-97 ; ** données pour 1976-97.

Source : Direction de la migration et de l'édification des Nouvelles Zones Économiques.

Tableau 3 : Ampleur annuelle de la migration, 1976-1997

Année	Volume de la migration	Année	Volume de la migration	
1976) 1 176 200	1987	262 300	
1977		1988	210 400	
1978		1989	161 100	
1979		255 000	1990	168 300
1980		89 400	1991	153 100
1981	124 200	1992	211 100	
1982	155 500	1993	158 800	
1983	203 800	1994	220 500	
1984	588 100	1995	158 500	
1985	185 700	1996	121 700	
1986	340 500	1997	89 000	

Source : Direction de la migration et de l'édification des Nouvelles Zones Économiques.

Tableau 4 : Ampleur de la migration à l'intérieur d'une même région et entre les différentes régions pour la période 1976-1997

Région	Intérieur de la Région	Extérieur de la Région	
		Départ	Arrivée
1. Montagnes du Nord	435 000	24 700	217 500
2. Delta du Fleuve Rouge	185 000	726 000	-
3. Centre-Nord	566 000	250 600	-
4. Côte centrale	465 400	201 000	33 900
5. Hauts-plateaux du Centre	343 000	-	719 000
6. Sud-Est	685 000	204 500	178 300
7. Delta du Mékong	947 000	-	258 100
Total	3 626 400	1 406 800	1 406 800

Source : Direction de la migration et de l'édification des Nouvelles Zones Économiques.

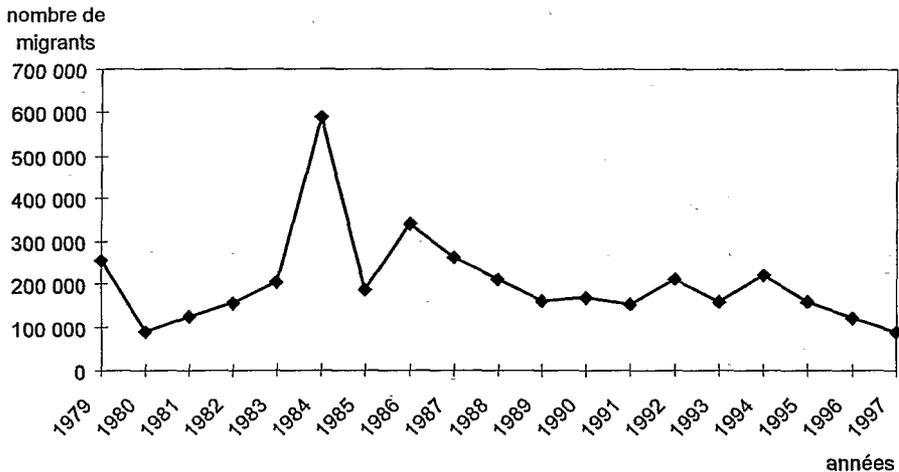


Figure 1 : Volume annuel de la migration organisée

Au cours des vingt-deux dernières années (1976-1997), ce sont donc plus de 5 millions de personnes qui ont été déplacées dans le cadre des programmes de migrations organisées par l'État. La moyenne annuelle des déplacements a été de 240 000 personnes. Dans la période 1976-1980, cette moyenne annuelle a dépassé les 300 000 personnes, mais elle a été importante surtout durant les années 1976-1978 qui ont immédiatement suivi la réunification du pays, avec 392 000 mouvements annuels. Dans les périodes ultérieures (1979-1997), ces déplacements ont varié entre 90 000 (en 1980 et 1997) et 340 000 personnes par an (en 1986), à l'exception du pic de 1984 avec 588 000 mouvements. Le lieu d'origine le plus important est le Delta du Fleuve Rouge, tandis que la zone d'installation la plus importante est constituée par les Hauts-plateaux du Centre (Tây Nguyên) et le Sud-Est. Sur plus de 5 millions de personnes déplacées, la migration à l'intérieur d'une même région atteint un

pourcentage supérieur à 70 %. Les courants migratoires des provinces du Nord vers celles du Sud représentent plus de 50 % des déplacements hors des frontières régionales.

Grâce à cette source de main-d'œuvre, plus d'un million d'hectares de terre ont été mis en valeur pour la culture (plantes vivrières et industrielles). Dans les zones de forte émigration, alors que la production était réorganisée, le rendement moyen des cultures vivrières par habitant a pu s'accroître de façon notable parce que la superficie moyenne de terre par habitant a pu augmenter en même temps que le rendement³. Dans les zones de forte immigration comme les Hauts-plateaux du Centre, la migration pour créer de Nouvelles Zones Économiques a permis le développement de cultures industrielles et commerciales telles que l'hévéa, le caféier, le théier, le mûrier, etc. De vastes zones de cultures spécialisées et de nombreux emplois ont été créés. Le volume des produits d'exportation a augmenté.

Les migrations d'après les recensements de 1979 et 1989

Les migrations spontanées n'ayant véritablement commencé à se généraliser qu'à partir du début des années quatre-vingt-dix, on peut se faire une idée de l'impact de la politique des migrations organisées à travers les résultats des recensements de population réalisés en 1979 et 1989.

On peut synthétiser les informations sur les taux d'accroissement intercensitaire des 40 provinces⁴ de 1989 et sur leur densité en 1979 en dressant le tableau croisant ces deux données (tableau 5).

Tableau 5 : Répartition des provinces selon le taux d'accroissement intercensitaire 1979-1989 et la densité en 1979

Taux d'accroissement annuel moyen 1979-1989 (%)	Densité (habitants par km ²) en 1979			
	Moins de 55	de 55 à 400	400 et plus	Total
moins de 1,9 %	-	11	9	20
1,9 % et plus	6	14	-	20
Total	6	25	9	40
Taux d'accroissement annuel moyen (%)	4,4	2,0	1,5	2,0

Source : Gendreau, 1993.

3 Dans le Delta du Fleuve Rouge, en 1976, la quantité moyenne de produits vivriers par habitant était de 196 kg. En 1993, elle était de 389 kg. Dans le Centre-Nord, elle est passée de 186 kg en 1976 à 236 kg en 1993.

4 Le pays est alors divisé en 40 unités : 36 « provinces », 3 « villes » (Hanoi, Hai Phong et Hô Chi Minh Ville), et la « zone spéciale » de Vung Tau-Con Dao. Ce sont ces 40 unités que nous appelons provinces pour simplifier.

Les provinces de faible densité ont cru le plus rapidement, et celles de forte densité le moins rapidement. Les provinces intermédiaires ont connu des situations variées : en moyenne elles ont vu leur population s'accroître à un rythme intermédiaire, mais avec une grande dispersion, ce qui est compréhensible ; en effet certaines se trouvent dans le Delta du Mékong, les Montagnes du Nord ou les Hauts-plateaux du Centre, et sont donc des zones d'immigration, alors que d'autres se trouvent dans les moyennes régions du Bac Bo ou dans les plaines littorales du Trung Bo, zones d'émigration.

Par ailleurs, le recensement de 1989 dresse un bilan migratoire sur la période 1984-1989 à partir des réponses à la question sur le lieu de résidence cinq années auparavant. Le tableau 6 fournit les résultats relatifs aux migrations entre les sept régions des personnes de 5 ans et plus au moment du recensement. Deux régions connaissent une immigration nette : les Hauts-plateaux du Centre (avec un taux d'immigration nette de 11,4 %) et le Sud-Est (3,2 %). Les cinq autres régions sont des régions d'émigration nette, surtout les Montagnes du Nord (- 1,0 %), le Delta du Fleuve Rouge (- 1,2 %) et le Centre-Nord (- 1,7 %). On voit sur ces résultats l'impact modéré de la politique de redistribution spatiale, même si le peuplement des Hauts-plateaux du Centre est significatif.

Tableau 6 : Migration nette entre régions, 1984-1989

Région	Émigrants	Immigrants	Migration nette	Taux de migration nette (%)
Montagnes du Nord	194 346	91 528	- 102 818	- 1,02
Delta du Fleuve Rouge	320 607	148 854	- 171 753	- 1,26
Centre-Nord	218 728	73 571	- 145 157	- 1,69
Côte centrale	126 311	67 772	- 58 539	- 0,88
Hauts-plateaux du Centre	32 067	316 083	284 016	11,41
Sud-Est	66 049	315 051	249 002	3,19
Delta du Mékong	103 280	48 529	- 54 751	- 0,39
Total	1 061 388	1 061 388	-	-

Source : Central Census Steering Committee, 1991.

Au niveau des provinces, les résultats sont encore plus marqués. Les provinces de Dac Lac et de Lam Đông, sur les Hauts-plateaux du Centre, sont des zones de forte immigration avec un taux de migration nette de +17,1 % et +16,9 %. Au contraire, dans les provinces qui appartiennent à des zones de grande émigration, on peut constater un taux de migration nette très faible comme à Thanh Hoa (Centre-Nord) (- 0,8 %), Thai Binh et Ha Nam Ninh (Delta du Fleuve Rouge) (respectivement - 2,0 % et - 2,4 %).

Cette migration 1984-1989 touche particulièrement les hommes jeunes : le taux de migration nette des migrants appartenant à la classe d'âges des 25-29 ans atteint

8,2 % (3,4 % au sein d'une même province et 4,8 % vers l'extérieur). Ce chiffre est quatre fois supérieur à celui qu'on observe chez les 50 ans et plus. Ensuite viennent les tranches d'âges 10-24 ans et 30-34 ans. Les jeunes du groupe des 15-34 ans représentent près de 60 % du total des migrants (Pham Dô Nhât Tân & Dô Tiên Dung, 1995).

Évaluation

Il n'y a guère d'éléments permettant de savoir dans quelle proportion ces migrants sont restés sur place, sont retournés au village d'origine ou bien sont repartis pour une nouvelle migration, spontanée celle-là. Il est certain qu'ils ne sont pas tous restés et qu'une partie d'entre eux a quitté les Nouvelles Zones Économiques. En l'absence de statistiques, diverses estimations sont avancées, allant de 20 % (Banister, 1985 ; Gendreau, 1993) à 50 % de départs (Desbarats, 1987). Ce dernier pourcentage a été relevé dans un certain nombre de provinces du Delta du Mékong et des Montagnes du Nord. Dans une enquête menée en 1994 dans le Sud, à Vung Tau (milieu urbain), on a trouvé qu'« *une grande proportion des migrants... provient des Nouvelles Zones Économiques, surtout à cause des difficultés économiques et des conditions de vie difficiles qui y prévalent* » (Doan Mâu Diép & al., 1996). D'après une enquête de l'Office de la Statistique de Hô Chi Minh Ville, « *le nombre de migrants en provenance des Nouvelles Zones Économiques représente 24 % du total des migrants dans la ville* » (cité par Institute for Economic Research, 1997). L'enquête sur les migrations spontanées à Hô Chi Minh Ville de 1996, si elle ne chiffre pas ce phénomène, « *suggère que le nombre de personnes qui ont quitté les Nouvelles Zones Économiques pourrait être très significatif. Elles contribuent manifestement aux flux de migrants spontanés vers Hô Chi Minh Ville* » (Institute for Economic Research, 1997).

Si les objectifs n'ont été que partiellement atteints, si les résultats du programme de migration restent modestes par rapport aux objectifs définis et si des migrations de retour se sont probablement produites de façon non négligeable, c'est que des difficultés ont surgi dans la mise en œuvre des programmes :

- le choix de la localisation des Nouvelles Zones Économiques n'a pas toujours été judicieux : problème de la qualité des sols et des conditions sanitaires (paludisme) ;
- l'infrastructure de base qui attendait les migrants était parfois insuffisante et le matériel nécessaire pour le défrichage et la culture n'était pas toujours disponible ; les migrants ne pouvaient donc guère être productifs rapidement ;
- les conditions de vie des nouveaux arrivants étaient souvent difficiles (pénurie de nourriture, de médicaments...) car la préparation de l'accueil dans les zones d'immigration était souvent très insuffisante ; ainsi, malgré les efforts des autorités, des infrastructures comme les communications, l'eau et l'électricité, les écoles, les centres de santé communaux, ne répondaient pas en temps utile à l'ampleur de la vague des arrivants (Gendreau, 1993).

Il est certain que le déplacement massif de plus de 5 millions de personnes nécessitait de grands frais d'investissement de la part de l'État. Or, l'investissement

effectif de l'État est resté très faible et celui pour les programmes de déplacements n'a pu atteindre les montants nécessaires. Comme le signalent Dang Anh & al. (1997), « *En général, les efforts pour ralentir l'urbanisation par le développement rural et des programmes de redistribution spatiale n'ont pas réussi en Asie... Les quelques succès sont ceux de politiques menées à des coûts très élevés (par exemple Malaisie ou Sri Lanka), ce qui explique pourquoi de moins en moins de pays sont en mesure d'adopter cette stratégie sur un plan national* ».

Par ailleurs, la migration contribue à la déforestation, tout comme les cultures itinérantes pratiquées par les minorités ethniques, ou les séquelles de la guerre. Elle aggrave ainsi un déséquilibre écologique qui a des répercussions directes sur la vie des migrants.

Enfin, le système a manqué de souplesse : il aurait fallu un ensemble de mesures cohérentes, réalistes et évolutives, se modifiant lentement pour s'adapter à des contextes différents et aux changements socio-économiques qui ont affecté la migration. C'est la cause fondamentale des faibles résultats des politiques de migration.

Avant les années quatre-vingt-dix, l'État ne s'occupait que des programmes de migrations organisées et ne s'intéressait pas aux migrations spontanées qui, de toute façon, étaient très réduites. Le renouveau récent des mécanismes de gestion économique lancé en décembre 1986 a créé des conditions complètement différentes pour la politique de migration. La migration pour le développement des Nouvelles Zones Économiques a pu être rattachée à des projets de développement de zones de moyenne et petite envergure, dans lesquels l'État concentrait en priorité son investissement pour en garantir l'efficacité socio-économique. L'État a également accordé aux migrants hors programme d'État les mêmes conditions préférentielles qu'aux populations participant à des programmes de migrations organisées (Viêt Nam : Thu Tuong Chinh Phu, 1995). Des mesures ont aussi été adoptées progressivement concernant les migrations vers les villes. Si les années précédentes, la politique de migration de l'État concernait principalement le secteur rural, l'État doit aujourd'hui s'intéresser aux deux secteurs à la fois, rural et urbain, car l'exode rural est actuellement un sujet de préoccupation pour les responsables des politiques de migration.

La migration spontanée

À côté des courants organisés par l'État, il a toujours existé des courants de migrations indépendants de l'État (appelés migrations spontanées). En fait, comme indiqué précédemment, celles-ci ont été très limitées jusqu'au début des années quatre-vingt-dix ; par la suite, elles ont eu tendance à augmenter fortement. En effet, les profondes transformations socio-économiques que connaît le pays depuis plus de dix ans ont conduit un nombre croissant de paysans à quitter leur terre. Dans de nombreuses zones, notamment le Delta du Fleuve Rouge, la main-d'œuvre agricole

reste excédentaire et n'arrive pas à être absorbée malgré les progrès enregistrés dans la production agricole. La portée des mesures de contrôle et de restriction des migrations s'est aussi amoindrie avec la libéralisation.

Ces migrations spontanées sont principalement de deux types : d'une zone rurale vers une autre zone rurale et d'une zone rurale vers une zone urbaine.

Il n'y a pas pour l'instant, en attendant la publication des résultats du recensement de 1999, de données nationales sur ces migrations récentes. Les données statistiques existantes sont encore peu nombreuses et sommaires. Elles proviennent soit de certains services de l'emploi des provinces et des villes où l'ampleur de la migration est importante (et dans ce cas, les chiffres réels sont certainement beaucoup plus élevés que les chiffres publiés), soit d'enquêtes localisées que les organismes scientifiques réalisent dans le cadre de leurs recherches.

La migration au sein du milieu rural

Dans une enquête menée dans des villages typiques en 1992-1995 (Dang Thu, 1996), on a constaté que la population de certains villages avait beaucoup augmenté grâce à un apport important d'immigrants lorsque le village a des activités productives (élevage de crevettes, pêche, etc.). Au contraire, au cours des dix dernières années, un grand nombre d'habitants des groupes ethniques des Montagnes du Nord sont allés spontanément vivre sur les Hauts-plateaux du Centre et au Sud-Est. Dans le village Don Dac, chaque année 1 à 2 % de la population émigre vers le Sud pour aller chercher de nouvelles terres de culture ; les paysans du village de Noi Zue s'engagent dans la construction des maisons ; les habitants de Ninh Hiệp vont dans tout le pays pour faire du commerce ; les jeunes gens de Đông Huong, Uc Ky, Ky Nam vont travailler dans les mines d'or et de pierres précieuses.

Les principaux courants de migration spontanée à l'intérieur du monde rural vont des provinces du Nord vers les provinces du Sud, ou se déroulent à l'intérieur des provinces des Montagnes du Nord et entre les provinces du Centre-Nord. À la fin de 1993, la migration spontanée en direction d'un certain nombre de provinces cibles correspond à près de 113 000 ménages, soit plus de 542 000 personnes. Le lieu de départ le plus fréquent est la province de Cao Bang (20 000 ménages), une province montagnaise du Nord, où la production agricole se heurte à de nombreuses difficultés. L'endroit qui attire le plus de migrants est Dac Lac, une province des Hauts-plateaux du Centre, avec plus de 19 500 ménages (tableaux 7 et 8).

Ces migrants sont souvent des jeunes (de 15 à 34 ans), majoritairement des hommes (52 %), mariés (à près de 80 %). Leur niveau d'instruction est faible : 64 % d'entre eux ont le niveau primaire et seulement 3,4 % atteignent le niveau secondaire. Les causes principales d'émigration sont d'ordre économique : difficultés économiques (31 %), manque de terres cultivables (22 %) et manque de travail (11 %) (Trung Tâm Nghiên Cứu Dân Số và Nguồn Lao Động, 1990).

Tableau 7 : Ampleur de la migration spontanée dans certaines provinces d'émigration

Lieu d'origine	Période	Ménages	Migrants
<i>Montagnes du Nord</i>			
Cao Bang	1980-1993	19 715	118 295
Lang Son	1980-1990	1 300	5 500
Hoang Lien Son	1991-1992	830	5 400
Quang Ninh	1990-1992	270	1 150
<i>Centre-Nord</i>			
Nghê Tinh	1980-1990	750	4 600

Source : Pham Dô Nhât Tân, 1994.

Tableau 8 : Nombre de migrants qui se sont installés spontanément dans un certain nombre de provinces du Sud

Lieu d'installation	Période	Ménages	Migrants
<i>Côte centrale</i>			
Binh Thuan	1990-1993	15 351	73 417
<i>Hauts-plateaux du Centre</i>			
Dac Lac	1980-1993	19 578	97 890
Lam Dong	1988-1993	19 265	92 187
Gia Lai-Kon Tum	1986-1992	2 390	11 099
<i>Sud-Est</i>			
Song Be	1980-1992	11 624	47 800
Dông Nai	1980-1993	15 254	68 599
Tay Ninh	1980-1992	1 810	9 000
Ba Ria-Vung Tau	1980-1992	11 391	62 747
<i>Delta du Mékong</i>			
Minh Hai	1990-1993	16 000	80 000
(Total)	(1980-1993)	(112 663)	(542 739)

Source : Pham Dô Nhât Tân, 1994.

C'est souvent le manque de terre qui incite le paysan à émigrer. Malgré la faible productivité agricole sur les sept millions d'hectares de terre cultivée, il y a dans les conditions actuelles de production un sous-emploi en milieu rural poussant de nombreux paysans pauvres à émigrer : « *la pauvreté rurale, la faible productivité agricole, le sous-emploi et/ou le chômage, les faibles revenus et le manque de terres cultivables pousse nombre d'habitants hors des zones rurales pauvres* » (Doan Mâu Diêp & al., 1996). Les zones de destination sont alors les régions où existent des terres cultivables. L'enquête menée en 1994 et mentionnée précédemment, concernait non seulement Vung Tau (milieu urbain), mais aussi Đông Nai (milieu rural). D'après cette enquête, la proportion de migrants arrivés depuis 1990 par rapport à l'ensemble des migrants était de 58 % (Doan Mâu Diêp & al., 1996). Ces migrants, qui proviennent pour l'essentiel du milieu rural (92,5 %), disposent sur place de plus de terre que sur

leur lieu de résidence antérieur, et même plus de terre que les non-migrants de Đông Nai (tableau 9) : les chefs de ménage migrants cultivent en moyenne 0,66 ha alors qu'avant leur déplacement, ils ne cultivaient en moyenne que 0,24 ha ; quant aux non-migrants de Đông Nai, ils disposent en moyenne de 0,46 ha.

Tableau 9 : Superficie moyenne des terres par ménage à Đông Nai, 1994 (m²)

Tenure de la terre	Ménages migrants		Ménages non migrants
	Résidence antérieure	Résidence actuelle	
Contractuelle	1 567,5	37,2	27,4
En propriété	690,0	6 244,8	4 480,0
Louée	38,6	103,4	57,0
Autre	59,8	220,1	34,2
Total	2 355,9	6 605,5	4 598,6

Source : Doan Mâu Diệp & al., 1996.

Le désir d'une vie meilleure que dans leur lieu d'origine est un objectif économique important. Il pousse les jeunes gens à émigrer avec leur famille, à franchir tous les obstacles pour s'établir dans une zone de terre nouvelle sans l'aide de l'État. Ils répondent ainsi rapidement aux besoins en main-d'œuvre saisonnière. Ils sont prêts à faire face à toutes les difficultés et aux privations. Pourtant leur dispersion dans des lieux d'installation non planifiés présente l'inconvénient qu'ils n'y sont pas accueillis et que les infrastructures de base y sont insuffisantes. De surcroît, l'augmentation de la population dans les zones d'immigration exerce une pression sur l'emploi et sur les services sociaux. Lorsque ces migrants choisissent des régions de forêt pour lieu d'installation (ce qui est souvent le cas car la forêt est synonyme de terre de culture), ils la transforment sans discernement en terres cultivables et en terres d'habitation, et contribuent à la déforestation. On ne dispose pas de statistiques sur ces dévastations, mais chaque ménage qui s'installe a besoin au minimum d'un hectare de terre cultivable, ce qui veut dire qu'un hectare de forêt a été détruit. La superficie forestière des Hauts-plateaux du Centre et du Sud-Est risque ainsi d'être considérablement réduite.

L'exode rural

La croissance urbaine, qui avait été contenue puisque le taux d'urbanisation n'avait guère varié entre 1975 et 1989, s'est accélérée depuis. En effet, comme dans la plupart des pays en développement, les revenus sont plus élevés à la ville qu'à la campagne : d'après l'enquête sur les niveaux de vie de 1992-1993 (State Planning Committee & General Statistical Office, 1994), la différence est du simple au double. Finalement, même si le Gouvernement a pris des mesures pour développer les zones rurales et a encouragé les travailleurs à s'orienter vers des métiers non-agricoles (c'est l'option « quitter l'agriculture sans quitter sa terre »), les résultats ne sont pas probants et ne semblent pas limiter la migration des travailleurs ruraux vers la ville. De plus, les

formalités d'inscription sur les registres de résidence en zone urbaine sont devenues moins impératives, ce qui permet à la main-d'œuvre migrante de trouver plus facilement un travail.

D'après l'enquête de 1994 mentionnée précédemment (Doan Mâu Diêp & al., 1996), la proportion de migrants arrivés depuis 1990 par rapport à l'ensemble des migrants était de 73 % à Vung Tau (58 % à Đông Nai). De même, une enquête réalisée à Hô Chi Minh Ville en 1994 a montré (Truong Si Anh & al., 1996) que 48 % des migrants s'étaient installés depuis 1990.

Cette attraction de la ville concerne en effet en premier lieu les plus grandes. Hô Chi Minh Ville a connu une immigration spontanée d'une ampleur notable avant même les mesures de libéralisation : en dépit d'une politique de stricte limitation de l'immigration, le taux de migration nette y a été de +1,8 % entre 1984 et 1989. (Barbieri & al., 1995). Comme la ville connaît aujourd'hui une croissance économique soutenue (en moyenne 13 % par an entre 1989 et 1994), on y constate « *un accroissement de la migration nette... Dans la mise en place d'une économie de marché, la ville constitue un pôle multifonctionnel, un centre d'attraction de la région, alliant un climat propice à l'investissement à un niveau de vie plus élevé que dans les environs* » (Truong Si Anh & al., 1996). Au cours de la période 1989-1994, le taux annuel moyen de migration nette a dû être au moins de 2,5 à 3 %, soit le double de la valeur estimée pour la période 1984-1989.

Ce fort apport migratoire est supérieur aux besoins des entreprises, ou du moins il est inadapté car les migrants sont des travailleurs non qualifiés ; il en résulte un développement du secteur informel, du sous-emploi et du chômage. La plupart des migrants trouvent cependant un emploi, et cela dans les douze mois suivant leur arrivée (95 % des hommes et 89 % des femmes) ; 35 % en trouvent un dans la semaine de leur arrivée, 35 % aussi entre une semaine et un mois (Institute for Economic Research, 1997). 57 % des migrants exerçant une activité se trouvent dans le secteur informel. Finalement, « *tout laisse à penser que la migration vers la ville... va continuer avec le processus de développement* » (Truong Si Anh & al., 1996). C'est ainsi qu'une enquête récente (1999) menée dans la province de Long An (Delta du Mékong) et à Hô Chi Minh Ville montre bien que la migration vers la ville profite à la fois au migrant et à sa famille restée au village, qui bénéficie de l'amélioration de la situation du migrant (Gubry & al., 1999).

« *Les autorités municipales vont affronter de sérieux problèmes de chômage et de gestion urbaine à cause de la croissance rapide de la population* » (Truong Si Anh & al., 1996). Elles essaient encore de maîtriser ce flux de migrants, mais leurs efforts deviennent vains avec la libéralisation économique : en 1994, Hô Chi Minh Ville compte près de 800 000 habitants sans permis de résidence permanent, et la proportion des migrants ayant un permis de résidence permanent tend à diminuer. Une partie des migrants (environ 30 %) vivent dans les districts suburbains, dont certains sont en voie d'urbanisation accélérée, avec la formation de zones franches et de grandes zones industrielles. L'implantation d'usines transforme les communes périphériques en

centres d'industries et de services. Ces pôles industriels attirent massivement les ruraux qui y trouvent des emplois non qualifiés.

À Hanoi, au cours de la période 1986-1991, on a compté en moyenne chaque année quelque 22 000 immigrants. Ce nombre est cinq fois supérieur à celui des personnes qui quittent la ville (Centre for Population and Human Resources Studies, 1997). Une enquête récente du service de l'emploi de la ville montre qu'en 1992, 16 000 travailleurs ruraux sont venus à Hanoi. Parmi eux, 2 370 travaillaient dans le secteur industriel et artisanal, 2 360 étaient conducteurs de cyclo-pousses, 2 000 travaillaient dans le bâtiment, 1 970 travaillaient dans des services divers, 1 230 étaient porteurs et plus de 4 000 travaillaient pour des particuliers. Actuellement, d'après le Comité pour la Population et la Planification Familiale de la ville de Hanoi (1992), il y a chaque année plus de 20 000 travailleurs qui viennent des zones rurales d'autres provinces pour chercher un emploi. La plus grande partie d'entre eux sont de jeunes adultes : les trois-quarts de ces migrants appartiennent à la tranche d'âges 20-39 ans (tableau 10). Ce sont surtout des hommes, les femmes ne représentant que 21 % des migrants. La moitié des migrants sont ainsi des hommes jeunes, âgés de 20 à 34 ans.

Tableau 10 : Sexe et âge des migrants installés à Hanoi (%)

Tranche d'âges	Hommes	Femmes
moins de 20 ans	10,0	2,5
20-24 ans	20,5	1,5
25-29 ans	14,5	5,5
30-34 ans	14,5	4,5
35-39 ans	9,5	4,5
40-44 ans	6,0	1,5
45 ans et plus	4,0	1,0
Ensemble	79,0	21,0

Source : Li Tana, 1996.

La proportion de ceux qui sont mariés au moment de la migration est élevée (près de 80 %). Mais à la différence de la migration spontanée en milieu rural où généralement, tout le ménage part ensemble, dans cette migration-ci, les travailleurs partent souvent seuls, presque sans bagages. Enfin, ils ont un niveau d'instruction plus élevé (Li Tana, 1996) (tableau 11).

Tableau 11 : Niveau d'instruction des migrants installés à Hanoi (%)

Niveau d'instruction	Répartition (%)
Jamais allés à l'école	0,0
Classes 1 à 4 (primaire)	7,5
Classes 5 à 7 (secondaire de base)	55,5
Classes 8 à 12 (secondaire supérieur)	37,0
Ensemble	100,0

Source : Li Tana, 1996.

Ce sont précisément les caractéristiques ci-dessus qui permettent aux migrants de trouver facilement du travail. Une grande partie d'entre eux trouve un premier emploi dans le mois qui suit l'arrivée en zone urbaine : l'enquête menée auprès de travailleurs migrants à Hanoi a montré que 74 % des personnes interrogées ont trouvé leur premier emploi une semaine après leur arrivée (soit une proportion beaucoup plus forte qu'à Hô Chi Minh Ville) et 19 % entre une semaine et un mois (Centre for Population and Human Resources Studies, 1997). Naturellement, cet emploi leur apporte un revenu nettement supérieur à celui qu'ils avaient en milieu rural. Il est évident dès lors que, « *si l'on veut changer la tendance générale de la migration (vers Hanoi) et contrôler son ampleur, le meilleur moyen est de créer plus et mieux des emplois dans les zones d'origine des migrants* » (Doan Mâu Diêp & al., 1998).

La migration des travailleurs ruraux vers la ville est une conséquence de la libéralisation de l'économie et de l'instauration de la libre circulation des hommes. Elle permet une répartition plus rationnelle de la main-d'œuvre entre les différents secteurs de l'économie. Mais ces vagues de migrations posent de nombreux problèmes en matière de gestion urbaine : logement, voirie, approvisionnement en eau, infrastructures de santé et d'éducation, environnement (ramassage des ordures, évacuation des eaux usées, etc.), encombrements de la circulation, etc.

Conclusion

Jusqu'à ces dernières années, le Gouvernement avait à peu près réussi à contrôler la croissance urbaine et à redéployer la main-d'œuvre rurale vers les Nouvelles Zones Économiques. La politique de migration reste une composante importante de la politique de développement socio-économique du pays. Naturellement, cette politique doit s'adapter aux changements du contexte socio-économique. Une contrainte forte doit être constamment présente à l'esprit : à l'heure actuelle, avec une population de plus de 76 millions d'habitants, un million de personnes arrive chaque année sur le marché du travail.

On peut penser que l'ampleur de la migration organisée va cependant diminuer peu à peu. Elle se situera principalement à l'intérieur de chaque région et de chaque province. Le Viêt-nam compte encore près de 4 millions d'hectares de terres agricoles à mettre en valeur et plus de 10 millions d'hectares de forêt non exploités. La mise en valeur de Nouvelles Zones Économiques est donc une nécessité pour le développement du pays.

Quant aux migrations spontanées, elles s'intensifieront, surtout si la croissance économique reste forte dans les années à venir. Elles auront un impact de plus en plus important sur l'urbanisation et sur la répartition de la population et des travailleurs sur tout le territoire. Il faut surtout éviter qu'elles aient des conséquences néfastes sur la qualité de vie des populations, notamment par une croissance excessive des grandes villes. La migration de la main-d'œuvre rurale vers les zones urbaines restera un problème difficile à résoudre pour les responsables politiques. Ceux-ci, après avoir

surtout mis l'accent sur le « contrôle » des migrations et des migrants, sont de plus en plus persuadés de la nécessité d'assurer la liberté de migrer, de fournir aux migrants l'accès aux services sociaux et de reconnaître le rôle des migrations comme un facteur de développement (Trinh Khac Thâm & Doan Mâu Diêp, 1998).

Pour un développement durable et harmonieux et pour une distribution équilibrée de la population entre les différentes régions du pays et entre les villes et les campagnes, elles devront s'inscrire dans une démarche d'aménagement du territoire : ce sont « les enjeux territoriaux de la construction nationale » (Vu Tu Lâp & Taillard, 1994), qui impliquent diverses mesures comme :

- une amélioration des conditions de vie en milieu rural (politique de développement rural, investissements dans l'artisanat et l'industrie légère, infrastructures sociales, etc.) ;
- la poursuite (et l'amélioration) du programme de redistribution spatiale de la population en direction des Nouvelles Zones Économiques ;
- une priorité accordée aux petites villes pour les investissements dans l'industrie grâce à une politique attractive en termes de fiscalité, de transport et de télécommunication ;
- l'aménagement du cadre de vie dans les grandes villes (transports, logements, assainissement, etc.) à la fois pour la qualité de vie des citoyens et pour la productivité urbaine.

Références

- Banister Judith, 1985, The population of Vietnam. Washington (D.C.): US Bureau of the Census, 43 p. (International Population Reports, Series P-95, n° 77).
- Barbieri Magali, Allman James, Pham Bich San, Nguyễn Minh Thang, 1995, La situation démographique du Viêt-nam. *Population* (Paris), n° 3, p. 621-652.
- Bộ Lao Động Thương Binh và Xã Hội, 1992, Những văn bản qui định trong công tác quản lý sự nghiệp di dân và xây dựng vùng kinh tế mới. Hà Nội, 99 tr.
[*Ministère du Travail, des Invalides et des Affaires Sociales, 1992, Textes réglementaires sur la gestion de la migration et l'édification des Nouvelles Zones Économiques. Hanoi, 99 p.*]
- Bộ Lao Động Thương Binh và Xã Hội, 1993, Thông tư 07/LĐ-TBXH ngày 12 tháng 5 năm 1993 của Bộ Lao Động Thương Binh-Xã Hội và chế độ trợ cấp cho hộ gia đình đi xây dựng các vùng kinh tế mới theo quyết định 327/CT ngày 15/09/1992. Hà Nội, 4 tr.
[*Ministère du Travail, des Invalides et des Affaires Sociales, 1993, Instruction 07/LĐ-TBXH du 12 mai 1993 du Ministère du Travail, des Invalides et des Affaires Sociales, sur le régime d'allocations pour les ménages partis édifier les Nouvelles Zones Économiques suivant la décision 327/CT du 15/09/1992. Hanoi, 4 p.*]
- Central Census Steering Committee, 1991, Vietnam population census-1989. Completed census results. Volume I. Hanoi, 330 p.
- Centre for Population and Human Resources Studies, 1997, Report on spontaneous migration survey in Hanoi. Hanoi, 93 p. + Appendix.
- Dang Anh, Goldstein (Sidney), McNally (James), 1997, Internal migration and development in Vietnam. *International Migration Review* (Staten Island, N.Y.), vol. 31, n° 2, p. 312-337.
- Đảng Cộng Sản Việt Nam, 1961, Nghị quyết hội nghị Trung Ương lần thứ 5 tháng 7 năm 1961 và vấn đề phát triển nông nghiệp trong kế hoạch 5 năm lần thứ nhất 1961-1965. Hà Nội : Nhà Xuất Bản Sự Thật.
[*Parti Communiste du Viêt-nam, 1961, Résolution du 5^e Congrès du Comité central du 5 juillet 1961 sur le développement agricole dans le premier plan quinquennal 1961-1965. Hanoi : Éditions de la Vérité.*]

- Đảng Cộng Sản Việt Nam, 1963, Nghị quyết hội nghị Trung Ương lần thứ 8 tháng 4 năm 1963 và kế hoạch phát triển kinh tế quốc dân 5 năm lần thứ nhất 1961-1965. Hà Nội : Nhà Xuất Bản Sự Thật, 74 tr.
[*Parti Communiste du Viêt-nam, 1963, Résolution du 8^e Congrès du Comité central du 8 avril 1963 sur le développement économique national dans le premier plan quinquennal 1961-1965. Hanoi : Éditions de la Vérité, 74 p.*]
- Đặng Thu, 1996, Dân số và phát triển ở các xã điển hình trong 50 năm qua. 3 tập. Hà Nội : Nhà Xuất Bản Khoa Học Xã Hội, 136 tr., 178 tr., 128 tr.
[*Dang Thu, 1996, Population et développement dans des communes typiques du Viêt-nam au cours des 50 dernières années. 3 volumes. Hanoi : Éditions des Sciences Sociales, 136 p., 178 p., 128 p.*]
- Desbarats Jacqueline, 1987, Population redistribution in the Socialist Republic of Vietnam. *Population and Development Review* (New York), vol. 13, n° 1, p. 43-76.
- Doan Mâu Diệp, Gubry Patrick, Huguet Jerrold H., Trinh Khắc Thâm, 1996, L'émergence des migrations spontanées au Viêt-nam. Le cas de Vung Tau et de Đông Nai. Paris : Centre français sur la Population et le Développement, 48 p. (Les Dossiers du CEPED, n° 45).
- Doan Mâu Diệp, Henaff Nolwen, Trinh Khắc Thâm, 1998, Patterns of rural-urban migration and solutions to the problem: a case study of Hanoi. In Ministry of Agriculture and Rural Development, UNDP, Population Council (Eds), International seminar on internal migration: implications for migration policy in Vietnam. Proceedings. Hanoi, ii-283p., p. 124-136.
- Gendreau Francis, 1993, Population et développement au Viêt-nam. In Gérard Hubert (Ed.), Intégrer population et développement. Chaire Quételet 1990. Louvain-la-Neuve, Paris : Institut de démographie-UCL, CIDEP, CEPED, Academia, L'Harmattan, p. 759-788.
- General Statistical Office, 1992, Vietnam Population Census - 1989. The Population of Vietnam . Hanoi : Statistical Publishing House, 48 p.
- Gubry Patrick, Lê Thi Huong, Truong Si Anh, 1999, Migrer pour soi-même ou pour les siens ? Les bénéfices économiques de la migration rurale-urbaine vers Hô Chi Minh Ville (Viêt-nam). Communication à la Chaire Quételet « Population et défis urbains », Louvain-la-Neuve (26-29 octobre 1999), 16 p.
- Hoang Dong, 1998, Rural-rural migration and redistribution of labor and population in accordance with planning for socio-economic development in Vietnam. In Ministry of Agriculture and Rural Development, UNDP, Population Council (Eds), International seminar on internal migration : implications for migration policy in Vietnam. Proceedings. Hanoi, ii-283p., p. 72-78.

- Institute for Economic Research, 1997, Survey of Spontaneous Migration to Ho Chi Minh City. Ho Chi Minh City, 127 p. (Project VIE/95/004).
[*Existe aussi en vietnamien*].
- Li Tana, 1996, Peasants on the move. Rural-urban migration in the Hanoi region. Singapore: Institute of Southeast Asian Studies, 80 p. (Occasional Paper, n° 91).
- Phạm Đỗ Nhật Tân, 1994, Luận cứ khoa học về chính sách di dân trên địa bàn nông thôn. Hà Nội, 54 tr.
[*Pham Dô Nhật Tân, 1994, Fondement scientifique de la politique de migration en milieu rural. Hanoi, 54 p.*]
- Phạm Đỗ Nhật Tân, Đỗ Tiến Dũng, 1995, Xu hướng di dân nông nghiệp thời kỳ 1976-1995 ở Việt Nam. Hà Nội, 20 tr.
[*Pham Dô Nhật Tân, Dô Tiên Dung, 1995, Tendances de la migration agricole dans la période 1976-1995 au Viêt-nam. Hanoi, 20 p.*]
- State Planning Committee, General Statistical Office, 1994, Vietnam living standards survey 1992-1993. Hanoi, 290 p.
- Trần Đình Hoan, 1985, Về những quan điểm cơ bản trong công tác di dân ở Việt Nam. *Xã Hội Học* (Hà Nội), tháng 4, tr. 63-64.
[*Trần Đình Hoan, 1985, Les principaux points de vue dans la migration au Viêt-nam. Sociologie (Hanoi), avril, p. 63-64.*]
- Trình Khắc Thâm, Doan Mâu Diệp, 1998, Characteristics of rural-urban migration in Vietnam and policies to control it. In Ministry of Agriculture and Rural Development, UNDP, Population Council (Eds), International seminar on internal migration: implications for migration policy in Vietnam. Proceedings. Hanoi, ii-283 p., p. 199-208.
- Trung Tâm Nghiên Cứu Dân Số và Nguồn Lao Động, 1990, Báo cáo kết quả điều tra di dân ở đồng bằng Sông Hồng. Hà Nội. (Dự án VIE/89/P03).
[*Centre d'Étude sur la Population et les Ressources Humaines, 1990, Rapport sur les résultats de l'enquête sur la migration dans le Delta du Fleuve Rouge. (Projet VIE/89/P03).*]
- Truong Si Anh, Gubry Patrick, Vu Thi Hồng, Huguet Jerrold W., 1996, Hồ Chí Minh Ville : de la migration à l'emploi. Paris : Centre français sur la Population et le Développement, 52 p. (Les Dossiers du CEPED n° 40).

Ủy Ban Dân Số và Kế Hoạch Hóa Gia Đình Thành Phố Hà Nội, 1992, ảnh hưởng của biến động cơ học dân số tới qui mô kết cấu về tốc độ tăng dân số của Hà Nội. Hà Nội, tr. 6-7.

[Comité pour la Population et la Planification Familiale de la ville de Hanoi, 1992, Influence des transformations mécaniques de la population sur l'ampleur, la structure et le rythme de l'accroissement démographique de Hanoi. Hanoi, p. 6-7.]

Việt Nam : Thủ Tướng Chính Phủ, 1995, Chỉ Thị số 660/TTg ngày 17/10/1995 của Thủ Tướng Chính Phủ về việc giải quyết tình trạng di cư tự do đến Tây Nguyên và một số tỉnh khác. Hà Nội, 5 tr.

[Việt-nam : Premier Ministre, 1995, Directive n° 660/TTg du 17/10/1995 du Premier Ministre pour résoudre le problème des déplacements spontanés vers les Hauts-plateaux de l'Ouest (Tây Nguyên) et un certain nombre d'autres provinces. Hanoi, 5 p.]

Vũ Tự Lập, Taillard Christian, 1994, Atlas du Việt-nam/ Atlas Việt Nam/ An atlas of Vietnam. Montpellier, Paris : Reclus, La Documentation Française, 421 p. (Collection Dynamiques du territoire).



Hersage